

Décision

Générale

colonial

Décision n° 10 mai 19337 Dégrèvements. Remboursement. Rôle primitif

n° 10

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 mai 1937

Numéro JO
n° 486 du 31/05/1937

Date du numéro
31 mai 1937

TEXTE INTÉGRAL

10 mai 1937. est accordé à M » » venve Nicoletto remboursement de la somme de 120 frand s. montant de la différence entre taux d'une patente détaillant 2°classe, inscrite a article 145 du rôle primitif (exercice 19337), et ce- lui d'une patente de petit détaillant. Lintéressée sera imposée comme petit dé- taillant, au titre de l'exercice 19337.